



Saint-Illpize

Le bulletin municipal

N° 46 : Avril 2025 - une page d'information officielle distribuée par la mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Jeudi : 9 h à 12h

Dimanche : 10 h - 12 h et sur rendez-vous : accueil par le maire ou (et) les adjoints

Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-illpize.fr> email : contact@mairiest-illpize.fr

Le mot du maire

Chères Illpidiennes, chers Illpidiens,

Le printemps pointe le bout de son nez dans notre charmante commune, apportant avec lui un regain d'optimisme et de vitalité.

Ce renouveau s'inscrit cependant dans un contexte économique national complexe avec une inflation qui, bien qu'en baisse, continue de peser sur les finances publiques.

Aussi, nous nous devons de trouver un équilibre dans l'élaboration du budget 2025, en préservant les intérêts de tous, tout en poursuivant la réalisation des projets indispensables.



Tout d'abord, comme en 2024, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes locales, même si l'augmentation des coûts de l'énergie, des salaires... nous oblige à ajuster le budget de fonctionnement.

Côté investissement, un projet important a été retenu pour 2025 : il s'agit de la réhabilitation de la salle Elie Barthomeuf. C'est un équipement essentiel pour la vie associative et culturelle de la commune mais aussi pour les habitants qui peuvent réserver cette salle pour organiser des rassemblements familiaux.

Nous souhaitons également entreprendre la restauration du four communal de Tapon car la toiture a un besoin urgent d'être réparée, et de la fontaine qui se situe à proximité de l'église Sainte Madeleine.

Des travaux seront aussi engagés au château, et des études lancées pour la restauration intérieure de l'église et l'aménagement de la place autour de l'église, à Tapon.

Enfin, l'entretien de la voirie communale s'avère nécessaire à certains endroits pour garantir la facilité de vos déplacements.

N'oublions pas que nous nous devons aussi d'entretenir régulièrement notre cimetière en poursuivant la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.

Ces projets témoignent de notre volonté d'améliorer votre cadre de vie et contribuent à rendre notre commune plus attractive.



Je tiens à saluer le dévouement et l'implication de l'équipe municipale qui met tout en œuvre pour maintenir un service collectif de qualité, en cette période où les petites communes comme la nôtre rencontrent des difficultés pour gérer le quotidien, tant il s'avère compliqué de recruter du personnel formé notamment pour le secrétariat.

Sachez que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir les services proposés à nos concitoyens.

Ainsi, nous pouvons vous annoncer la prochaine réouverture de la guinguette communale.

Restons optimiste, en cette période de l'année car, comme le dit le proverbe : « le printemps est la saison où chaque bourgeon porte en lui la promesse d'un avenir florissant. »

Je vous souhaite à chacune et à chacun un excellent printemps.

Votre maire, Martine Defay

L'heure des comptes a sonné

Le conseil municipal s'est réuni le 2 avril pour une longue séance principalement consacrée aux chiffres : il s'agissait à la fois de valider les comptes de l'année 2024 et de voter le budget primitif 2025.



Les traditionnels comptes administratifs et comptes de gestion sont désormais remplacés par un seul document, le compte financier unique, ou CFU, que les élus ont approuvé à l'unanimité des votants. Il est rappelé qu'en tant qu'ordonnateur, le maire doit se retirer au moment du vote. Qu'il s'agisse du budget de la commune ou du budget assainissement, les résultats de l'année 2024 sont dans le vert.



Pour ce qui concerne le **budget assainissement**, le résultat de clôture global 2024 est de 73.762 € (5.591 € en fonctionnement et 68.170 € en investissement). Fort de ce résultat, la commune envisage pour 2025 la réhabilitation des deux bassins de la lagune de Tapon. C'est une opération lourde, onéreuse mais qui devient urgente sous peine de compromettre sérieusement le fonctionnement de la station. Un appel d'offres a été lancé à cet effet.

Signalons que ce budget 2025 sera le dernier budget assainissement sous la responsabilité de la commune, avant l'abandon de la compétence au profit du SGEB en janvier 2026. A cette date, les 4 stations d'épuration de Saint-Ilpize ainsi que les actifs et passifs financiers éventuels relatifs à l'assainissement seront transférés au SGEB qui prendra donc en charge la gestion des stations.

Pour ce qui est du **budget communal**, grâce à un contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement, un excédent de 48.808 euros a pu être dégagé. Pour ce qui est de l'excédent d'investissement, il s'élève à 87.339 €. Les résultats de clôture, qui tiennent compte des reports de 2023, sont respectivement de 138.605 € pour le fonctionnement et 84.644 € pour l'investissement. Ces excédents vont permettre de financer en partie les importants investissements prévus au budget primitif 2025, pour un montant total de 697.645,17 €.



Comme indiqué dans l'édito du maire, la commune souhaite en effet aller de l'avant et concrétiser plusieurs projets. Le plus ambitieux porte sur la rénovation globale de la salle polyvalente, qui s'avère bien nécessaire afin de remettre la salle aux normes thermiques, acoustiques et de confort actuelles. Mais le coût de cette rénovation est conséquent, avec un montant de travaux estimé à 259.000 € HT, auxquels il faut ajouter les études et frais de maîtrise d'œuvre.

Cette opération n'est évidemment pas réalisable sans aide. Aussi le plan de financement prévoit-il le recours à plusieurs dispositifs : la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), Ambition Région, le Fonds vert et aussi, des fonds européens (programme LEADER). Le cas échéant, le Département sera aussi sollicité (dispositif Cap 43).



Les autres projets portent sur la restauration du four à pain de Tapon (réfection de la toiture et remise en état des installations électriques) et celle de la fontaine près de l'église (maçonnerie, étanchéité, arrivée d'eau, évacuation). Ces travaux bénéficieront d'une subvention de 10.000 € de la part de la CCBSA, soit environ 50 % du coût.

La commune prévoit aussi la poursuite du programme de travaux de mise en sécurité du château, commencé en 2023. Il s'agira notamment de sécuriser un mur donnant sur le village où on a observé des chutes de pierre, de rendre étanches des têtes de mur et de combler les nombreuses lacunes sur la muraille allant du porche à l'avancée sud-ouest. D'un montant de 16.000 € HT, ces travaux bénéficieront d'une subvention de 65 % (État et Conseil départemental) au titre des monuments historiques.

La réalisation d'une aire de pompage en bordure d'Allier figure aussi dans le budget 2025. Elle a pour but de faciliter l'approvisionnement en eau des pompiers dans le cadre de la lutte contre les incendies. Ce projet dont le coût 'élève à 20.000 € HT a fait l'objet d'une demande d'aide au Fonds vert.

Par ailleurs la commune a inclus dans le budget une étude paysagère pour l'aménagement de la place de Tapon, dont le cahier des charges sera établi avec l'aide du CAUE, ainsi que les études architecturales pour la restauration intérieure de l'église. Préalable indispensable aux travaux de restauration, ces études d'avant-projet concerneront la totalité de l'édifice et permettront de disposer d'estimations plus précises sur les travaux à faire et leur coût. Elles iront jusqu'à la phase « consultation des entreprises » pour ce qui concerne la restauration de la travée 3, considérée comme expérimentale. C'est la travée où les restaurateurs ont observé, lors du diagnostic, le plus grand nombre de décors muraux. La restauration de cette travée permettra de mieux connaître l'état des décors et d'affiner les partis-pris de restauration. Le coût de ces études (26.000 € HT) devrait être pris en charge à hauteur de 80 %, par la DRAC, la Région AURA et le Département 43.



Enfin le budget 2025 comprend des travaux d'aménagement du cimetière afin de rendre celui-ci plus accessible, ainsi que la réfection de plusieurs routes fortement dégradées. D'un montant total de 83.000 € HT, ces travaux sont à la seule charge de la commune.

Pour ceux qui souhaitent entrer dans le détail des budgets, ils seront consultables sur le site Internet de la mairie avec le PV du conseil du 2 avril.

Secrétaire de mairie : un métier en tension

Le poste de secrétaire de mairie est à nouveau vacant, la personne dont nous vous annonçons le recrutement dans le dernier bulletin ayant déclaré forfait au bout d'une semaine ! Face à la difficulté de ce recrutement, partagée par plusieurs petites communes, la mairie a alerté le centre de gestion 43 et la sous-préfecture sur le manque de candidats qualifiés et la nécessité de remédier à cette situation inacceptable.

Fort heureusement, Sandra Mayade, qui a occupé le poste d'août 2024 à janvier 2025, a proposé ses services en télétravail pour dépanner la mairie. Elle effectue donc les tâches comptables à distance à raison de 4 heures par semaine. Par ailleurs, la paie a été sous-traitée au centre de gestion. Dans l'attente de trouver la perle rare, et afin d'assurer la continuité du service public, les permanences en semaine sont désormais assurées par la maire et la 1^{ère} adjointe aux horaires suivants : le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le jeudi de 9 h à 12 h.

Conseils et aides pour la rénovation de l'habitat

Vous souhaitez faire des travaux d'amélioration de votre habitat ? Faites-vous accompagner par des professionnels ! **L'espace France Rénov** vous aidera à élaborer un projet de rénovation performant et à trouver des aides, et vous orientera vers des professionnels compétents.



Ses agents assurent des rendez-vous personnalisés au Puy-en-Velay (Maison de l'Habitat, 10 rue de Vienne) ou lors de permanences à Brioude. Contact : 04.43.07.11.30

En outre, une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) a été mise en place en janvier, pour 3 ans, sur le territoire de la CCBSA. Les propriétaires privés qui souhaitent améliorer

leur logement pourront obtenir un accompagnement technique et financier (sous condition de ressources). Une permanence est assurée tous les 2^e jeudis du mois à la mairie de Brioude, de 9 h à 12 h. Contact : 04.73.90.00.08.

Élections municipales 2026 : des changements significatifs

Le scrutin de liste appliqué dans les communes de 1.000 habitants et plus est étendu à toutes les communes, y compris les petites communes comme Saint-Ilpize.

Les listes doivent désormais être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats **et la suppression de la possibilité de panachage**, c'est-à-dire la possibilité de rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1.000 habitants, la proposition de loi autorise le dépôt de listes incomplètes, mais fixe un seuil minimum de candidats par liste. Pour une commune de la taille de Saint-Ilpize, il faudra au minimum **9 candidats** par liste.



Les sonneurs de Chazieux



Jusqu'à récemment, le village de Chazieux était connu pour abriter une petite population de **cra-pauds très rares, les sonneurs à ventre jaune**.

Ces petits amphibiens de 5 cm de long au maximum passent inaperçus de par leur taille et la couleur de leur dos brun-verdâtre qui fait office de tenue de camouflage. La couleur de leur ventre est beaucoup plus contrastée avec du jaune et du noir qui signale la toxicité des individus à leurs éventuels prédateurs.

Cette espèce protégée à l'échelle européenne, qui est un marqueur de la qualité de l'environnement, a un habitat terrestre en période d'hivernage et un habitat aquatique en période de reproduction. À Chazieux, c'est autour de la fontaine qu'elle a été découverte en 2012.

L'espèce a fait l'objet d'un suivi par le SMAT du Haut-Allier car elle est de plus en plus rare en Auvergne et dans la vallée. Au fil des ans, la population de Chazieux a fortement diminué, en lien avec l'assèchement de ses sites de reproduction, au point qu'aucun individu n'a été observé l'année dernière.

C'est une des raisons pour laquelle la commune a décidé de restaurer la source, la fontaine et les points d'eau attenants.

Outre l'aspect patrimonial, l'objectif de ces travaux réalisés en 2024 était d'améliorer l'alimentation en eau et d'étanchéifier les différents points d'eau pour restaurer des zones de reproduction favorables au sonneur à ventre jaune.



Un cloisonnement a été fait dans le lavoir car il y arrive très peu d'eau et cela permet d'en avoir au moins à un endroit.

L'avenir nous dira si ces travaux permettent de faire revenir la population de sonneurs à ventre jaune.

Des habitants se sont émus de voir de l'eau stagnante dans le lavoir, qui favoriserait l'arrivée de moustiques-tigres. Ils peuvent être rassurés car à l'heure actuelle, aucun moustique-tigre n'a été observé sur le territoire. Et s'ils s'y aventureraient, ils auraient comme prédateurs ... les sonneurs à ventre jaune !

Pourquoi faut-il protéger la biodiversité ?

Alors que 68 % des populations de vertébrés ont disparu ces 50 dernières années, il est grand temps de prendre conscience de la fragilité de notre écosystème et de la nécessité impérieuse de protéger les espèces menacées. Toutes les espèces étant reliées entre elles, la disparition d'une espèce altère forcément l'équilibre global. C'est comparable aux fibres d'un tissu. Quand l'une d'entre elles vient à céder, c'est le tissu entier qui est fragilisé.

Alerte aux frelons asiatiques

Relativement épargnée jusque-là, la Haute-Loire connaît une recrudescence du nombre de nids de frelons asiatiques. Tout le département est touché et les apiculteurs se disent inquiets face à cet insecte exotique et invasif. Observé pour la première fois en 2011 sur plusieurs communes d'Ardèche, le frelon asiatique a gagné du terrain depuis et est désormais présent sur l'ensemble des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. On comptait 7 nids en 2011. Depuis 2020, le nombre explose avec 2.000 nids, puis près de 8.000 en 2023. Menace pour la santé publique et la biodiversité, le frelon asiatique est un redoutable ennemi pour les abeilles.



Assez discret pour l'homme, sauf quand il se sent menacé (il peut alors être très agressif), le frelon asiatique vise les colonies des abeilles. Il capture des abeilles pour nourrir son propre nid, et se met en position stationnaire au-dessus des ruches, auprès desquelles il aime s'installer. Cela provoque un stress intense pour les abeilles.



Le frelon craint les vibrations, il peut alors se montrer très agressif.

Les nids de frelons peuvent se situer très haut dans un arbre, mais aussi dans une haie, au milieu de ronces. Un nid accueille environ 2.000 individus sur toute l'année dont environ 500 fondatrices. Sur ces 500 fondatrices, il y a 90 % de mortalité naturelle.

Depuis 2019, Raphaël Lancier est habilité à détruire des nids de guêpes et de frelons européens et asiatiques. N'hésitez pas à faire appel à lui pour toute intervention.

Une nouvelle déchetterie à Paulhaguet

La déchetterie de Paulhaguet a ouvert ses portes, mais vous ne pourrez pas y accéder si vous n'avez pas enregistré votre véhicule.

Rien de plus simple : il faut créer un compte sur le site du SICTOM (<https://sictom.com/>) et entrer le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Pensez à scanner un justificatif de domicile et votre certificat d'immatriculation, ils vous seront demandés.

Par ailleurs, afin de favoriser le compostage, le SICTOM propose de vous fournir gratuitement un bac.

Un bon de commande a été déposé dans chaque boîte à lettres. Vous pouvez aussi téléphoner au 0471503292 ou faire la demande en ligne.

BON DE COMMANDE d'un composteur 

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
E-mail :

Votre choix :

Composteur 320 litres pour les terrains de moins de 500 m². 

Composteur 620 litres pour les terrains de plus de 500 m². 

Merci de retourner ce coupon à l'adresse suivante :
S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE - 30 Bis Route de Clermont
43100 COHADE ou BP688 - 43102 BRIOUE CEDEX

Carnet Rose

Isadora Campart et son compagnon, Gilles Deveux, ont accueilli une petite Lara le 29 mars dernier, à Channat. Nous souhaitons à Lara une vie pleine de belles histoires et de joie, et adressons nos plus sincères vœux de bonheur aux heureux parents.